



ASSOCIATION LAXOVIENNE
POUR LA PROTECTION DES ESPACES
81, rue du Petit Arbois
54520 - LAXOU

APPEL DE COTISATION

Chère adhérente, cher adhérent,

Certains amis ont connu l'association en 1999

- * soit, lors des promenades que nous avons organisées dans les chemins serpentant parmi vergers et jardins de Laxou les 22 et 26 Mai, dans le cadre de "Laxou dans tous ses états"
- * soit, au cours des 4 sorties dans les sentiers des contes, en Juillet (Patrick BERGER)
- * soit, en cheminant personnellement dans un des derniers espaces naturels de la localité
- * soit, par le bouche à oreille
- * soit, après information écrite déposée à votre domicile, suite à une réponse favorable lors d'une précédente action

M A I S

tous nous ont rejoints avec la même intention

- de défendre notre patrimoine naturel contre les actions qui pourraient le mettre en péril
- de le valoriser,

afin de laisser aux générations futures un environnement sauvegardé.

Les vergers, les vignes, les cultures présentent un grand intérêt faunistique et floristique. Préservons ce qui contribue à la qualité de notre cadre de vie et à l'identité du village.

La protection des espaces verts conduit les instances européennes, nationales, régionales et locales à rechercher un équilibre entre les exigences de l'aménagement du territoire, du développement économique et celles de la préservation des richesses naturelles.

A Laxou, l'espace "habitations" atteint son maximum. S'y ajoutent de vastes zones d'activités (industrielles et commerciales) au Plateau et au Champ-le-Boeuf.

.../...

Il nous faut être vigilants pour l'avenir car la spéculation sur les terrains est très attractive.

LÀ, S'ENGAGE LA PREVALENCE DE L'INTERET GENERAL
SUR L'INTERET PARTICULIER.

Aussi, nous ne saurions trop vous encourager à demeurer solidaires au sein de l'association.

La cotisation, pour l'an 2000, reste fixée à 20 Frs.

Naturellement, les adhérents qui peuvent et désirent aider financièrement l'association sont libres de verser davantage.

Depuis plusieurs années, le Plan d'Occupation des Sols et ses révisions successives ont fait l'objet de l'attention la plus vigilante de notre association.

L'ensemble de nos membres s'est déterminé, de façon résolue, pour la conservation du patrimoine naturel de Laxou.

En 1987 pour l'élaboration du P.O.S., puis en 1992 lors de sa révision, nous avons tenté d'orienter la réflexion de la municipalité sur l'importance qu'accordaient les Laxoviens à leur environnement verdoyant. Malheureusement, en vain.

Les décisions prises par la ville et présentées à l'approbation de la C.U.G.N. et du Préfet de Meurthe-et-Moselle ne vont nullement dans le sens du désir de nos adhérents, tel qu'ils l'avaient manifesté au cours de l'enquête publique.

Notre association se voit contrainte d'entamer une action légale afin que votre souhait de garder intacts les espaces naturels qui subsistent, et qui constituent la spécificité du coeur du village, soit enfin respecté.

Dès l'automne prochain, par l'intermédiaire d'un bulletin, nous vous tiendrons au courant de l'évolution de la situation.

D'avance, nous vous remercions de votre fidélité et de votre soutien, par votre cotisation à verser

- soit chez notre trésorier : Serge MATHIEU
52, rue du Petit Arbois/LAXOU
- soit au compte chèque postal N° 4976 37 M ouvert au nom de l'association.

Une carte de membre vous sera alors adressée.